

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2022 N°52 12 septembre 2022

Décision du 6 septembre 2022 portant proposition du gérant au sein du Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut

P 2

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sûreté Défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex

Décision portant proposition du gérant au sein du Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut

Le directeur général,

Vu le décret du Président de la République en date du 4 mai 2017, nommant M. Thierry Guimbaud en qualité de directeur général de l'établissement public Voies navigables de France, (VNF),

Vu les délibérations du conseil d'administration de Voies navigables de France des 25 février et 8 décembre 2009 autorisant le directeur général de Voies navigables de France à négocier et à signer les statuts du groupement européen d'intérêt économique (GEIE) Seine-Escaut, Vu la délibération 11^0 01/2018/4.8 de Voies navigables de France du 13 mars 2018 relative à la modification des statuts du groupement européen d'intérêt économique (GEIE) Seine-Escaut, Vu l'article 13 des statuts du GEIE, relatif à l'administration du GEIE par un Collège des membres, composé de deux représentants personnes physiques nommés par chaque membre, Vu l'article 14 des statuts du GEIE, relatif à la désignation par le Collège des membres en son sein, d'un gérant pour une durée de trois ans, composé de deux représentants personnes physiques nommés par chaque membre,

Vu la décision du 13 décembre 2019 de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France, portant nomination de représentants au sein du collège de membres du Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut (GEIE),

Vu la décision du 11 janvier 2021 de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France, portant nomination de Mme Marie-Céline Masson, directrice territoriale Nord Pas-de-Calais, en qualité de représentante de Voies navigables de France au sein du collège de membres et proposition de mandat de gérante du Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut,

DECIDE

Article 1er

Mme Marie-Céline MASSON, directrice territoriale Nord Pas-de-Calais de Voies navigables de France, nommée représentante permanente de VNF au Collège des membres du GEIE Seine-Escaut, est proposée par VNF au renouvellement de son mandat de gérante du Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut à l'issue de son précédent mandat.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel des actes de Voies navigables de France

Thierry GUIMBAUD

Signé 6 septembre 2022